

Autour d'une ancienne rédaction

Une visite du Collège vers 1919

En compagnie d'Armand Thévoz, 5^e littéraire 1919-1920

Chroniqueur à « La Liberté » dans les années cinquante, Armand Thévoz, dit Sosthène, était un personnage bien connu du microcosme fribourgeois. Jeune-homme, il fréquenta le collège entre 1915 et 1923 et l'une de ses rédactions, retrouvée par hasard, relate avec beaucoup d'humour et d'ironie l'atmosphère du St-Michel de l'époque.

Les anciens de la classe 2^e philo C de 1961 se sont retrouvés à Charmey le 26 septembre 2014. Quelque temps auparavant, un des membres de la classe, M. Jean-Bernard Thévoz, découvrit en fouillant dans les archives familiales les feuillets manuscrits d'une rédaction, intitulée « Le Collège », composée par son oncle Armand, alors qu'il usait ses culottes sur les bancs de notre bonne vieille « maison ». Il en fit lecture à ses anciens camarades de classe qui jugèrent les propos du potache certes pince sans rire mais surtout intéressants en tant que témoignage historique. Un autre membre de la classe, M. Jean-Pierre Uldry, suggéra de publier la rédaction dans Le Message du Collège, convaincu qu'elle ne manquerait pas d'intéresser nos lecteurs.

Il nous vint alors l'idée de constituer autour de ce texte une sorte de dossier pour mieux appréhender ce qu'était notre collège il y a près de cent ans.

Le document

La rédaction d'Armand Thévoz comporte trois pages et demie d'un texte écrit à la main et à l'encre bleu foncé sur du papier quadrillé. À côté du titre, quelqu'un a écrit au crayon 1921. Cependant nous pensons que ce texte est plus vieux de deux ans. En effet Armand Thévoz est entré au collège en 1915 et a obtenu son baccalauréat en 1923. Les élèves qui suivaient un cursus classique faisaient huit ans d'études à St-Michel, dont six années dites littéraires et deux ans de philosophie. En 1921, le jeune-homme se serait donc trouvé soit en fin de

6^e littéraire, soit au début de la 1^{re} philosophie. Il nous semble peu probable qu'à ce niveau, surtout dans les classes littéraires, on proposât encore comme sujet de rédaction un thème aussi banal que « Le Collège ». D'autre part, il écrit dans sa rédaction :

« ... entrons un instant dans l'une de ces classes, la 5^e littéraire par exemple », ce qui devait ironiquement signifier être sa propre classe. Armand Thévoz accomplit la 5^e littéraire durant l'année scolaire 1919-1920. Il avait alors seize ans, un âge qui convient mieux au sujet proposé. Et dans un collège où l'on entrait après la cinquième primaire, il pouvait déjà se considérer comme « un ancien ». Le premier paragraphe laisse à penser qu'on se trouvait en début d'année scolaire. Dès lors, il est probable que cette

5 ? son plaisir à venir. Arn. Chevoz
 1821 ?

Le Collège.

Notre vieux Collège, notre bon vieux Collège ! Tel est le cri que vous avez sous la gorge, vous les étudiants recevant chaque année étudier le latin, le grec, la trigon^{ométrie}, je ne sais quoi encore. Oui, il est vieux, le Collège, mais c'est un bon vieux. Toujours accueillant, toujours gracieux, malgré sa muraille en ruines et son toit délabré, nous l'aimons bien tel qu'il est, car sa vétusté même le pare d'un charme infini que connaissent seuls les anciens, comme nous aimons à nous appeler. Combien de nouveaux, au cœur ému par la pensée de quitter leurs parents, le nid douillet qu'est la maison paternelle, ne sont écriés en voyant le Collège, St-Eliechiel: Quoi! c'est dans cette vieille boîte que nous allons nous enfoncer, étudier, manger, dormir, enfin passer neuf mois de l'année? C'est une vieille boîte, mes enfants, j'en conviens, mais vous ne connaissez pas son charme.

Lorsque vous descendez de la gare, vous ne tardez pas à apercevoir l'épée d'argent couleur scolastique qui surmonte la tour de St-Eliechiel. Entrez un instant, je vous prie, dans la dite église. Elle n'est pas mal, l'église de du Collège, avec ses voûtes rococo, et son autel garni de fleurs

Reproduction du manuscrit original

rédaction date de l'automne 1919.

Cette année-là, le professeur de français de la 5^e littéraire se nommait Elie Morand, un abbé sans doute, car le *Programme des études*¹ indique qu'il y enseignait aussi la religion et le latin. Le professeur Morand était entré en fonction en 1900 et fut longtemps titulaire, comprenez

professeur de classe, de la 5^e littéraire, sa spécialité étant les humanités françaises. Les corrections sont également écrites à l'encre foncée mais elles ne sont constituées que de traits ondulés, horizontaux ou verticaux, avec quelques mots biffés, indiquant ce qui déplaisait dans le texte. Il n'y pas de commentaire détaillé,

sauf à côté de la note 5, écrite au crayon, l'indication « ton plaisantin à éviter ».

Nous avons choisi de publier ce texte retranscrit en caractères d'imprimerie pour en faciliter la lecture et, en regard, sous forme de fac-similé du document original.

Le Collège, par Armand Thévoz

Notre vieux Collège, notre bon vieux Collège! Tel est le cri que vous avez tous poussé, vous les étudiants revenant chaque année étudier le latin, le grec, la trigonométrie, je ne sais quoi encore. Oui, il est vieux, le Collège, mais c'est un bon vieux. Toujours accueillant, toujours gracieux malgré sa muraille en ruines et son toit délabré, nous l'aimons bien tel qu'il est car sa vétusté même le pare d'un charme infini que connaissent seuls les anciens, comme nous aimons à nous appeler. Combien de nouveaux, au cœur ému par la pensée de quitter leurs parents, le nid douillet qu'est la maison paternelle, se sont écriés en voyant le Collège St-Michel: «Quoi! C'est dans cette vieille boîte que nous allons nous enfermer, étudier, manger, dormir, enfin passer neuf mois de l'année?» C'est une vieille boîte mes enfants, j'en conviens, mais vous ne connaissez pas son charme.

L'église

Lorsque vous descendez de la gare, vous ne tardez pas à apercevoir l'espèce d'oignon couleur scarlatine qui surmonte la tour de l'église. Entrons un instant, je vous prie, dans ladite église. Elle n'est pas mal, l'église du Collège, avec ses voûtes rococo, son autel garni de fleurs et que surmonte un beau tableau représentant Saint Michel et Lucifer. Jetons un coup d'œil sur ces bancs qui vous égratignent les genoux lorsque l'office est très long. Dans les premières classes on se trouve au commencement, chaque année on avance d'un ou deux bancs et, tel l'homme gravissant un à un les tristes échelons de la vie, à la fin du Collège on se trouve aux derniers bancs, en face de l'inexorable lutte pour l'avenir. Regardez en haut: c'est la tribune où se tiennent les chantres et un vieil orgue poussif qu'il faut faire marcher à grands renforts de coups de pédale. Vos oreilles seront hebdomadairement écorchées par les beaux

cris jetés à pleine voix par les élèves de la Maîtrise. Lorsqu'on se trouve sur la tribune, on jouit d'une vue superbe... sur les toiles d'araignées tapissant la voûte. Cependant cela n'est rien auprès de celles qui recouvrent les livres de la bibliothèque ou les murs de notre classe...



«L'espèce d'oignon qui surmonte la tour de l'église». Carte postale, collection privée.

¹ Collège cantonal Saint-Michel, Programme des études pour l'année scolaire 1919-1920, Imprimerie Saint-Paul, Fribourg, 1919, p.29

et que surmonte une ~~bonne~~ ^{bonne} ~~habille~~ ^{habille} représentant St Etienne et Lucifer. Jeter un coup d'œil sur ces bancs qui vous égratignent les genoux lorsque l'office est très long. Dans les premières classes on se trouve au commencement, ~~plus tard~~ ^{chaque année} ~~ou~~ avancé d'un ou deux bancs, et, et l'homme grandissant un à un les tristes échelons de la vie, à la fin du collège on se ~~trouve~~ ^{trouve} aux derniers bancs, en face de l'inevitable lutte pour l'avenir. - Regardez en haut :

Voilà la tribune, où se tiennent les chaises et un ~~œil~~ ^{œil} orgue ~~propre~~ ^{propre} ~~uniquement~~ ^{uniquement}, qui il faut faire marcher à grands renforts de coups de pédale. Vos oreilles seront ~~habitué~~ ^{habitué} ~~de~~ ^{de} ~~écouter~~ ^{écouter} par les beaux, mais cris jetés à pleine voix par les élèves de la chaire. Lorsque on se trouve sur la tribune, on fait d'une ~~voix~~ ^{voix} superbe... sur les toiles d'araignées tapissant ~~la~~ ^{la} voûte. Cependant cela n'est rien auprès de celles qui recouvrent les livres de la bibliothèque ou les murs de notre classe.

Sortons du saint lieu, jetons un coup d'œil à la sacristie, montons l'escalier ~~tourne-à-tour~~ ^{tourne-à-tour} qui nous conduira, d'abord à la chapelle St Ignace, puis dans un grand corridor, donnant accès aux chambres des professeurs. A l'heure où j'écris ces lignes, ils dorment sans doute sur leurs deux oreilles car depuis longtemps le marchand de sable est passé. Quittons cette froide galerie, pour arriver à l'étage au dessus. Là se trouvent les classes supérieures; entrons un instant dans une de ces classes, la 5^{me} littéraire, par exemple.

A peine la porte est-elle franchie, que déjà vous sentez flotter dans l'air une odeur caractéristique: cette odeur, Messieurs, c'est celle de la science, qui ne manque pas dans ces jeunes cerveaux. Voyez donc, assis devant leurs pupilles, droits comme des clous de moine, une



La muraille qui fermait la cour du collège, avec au second plan le bâtiment du Lycée alors occupé par l'Université. Carte postale, collection privée.

Les classes

Sortons du saint lieu, jetons un coup d'œil à la sacristie, montons l'escalier tournevis qui vous conduira d'abord à la Chapelle St-Ignace, puis dans un grand corridor donnant accès aux chambres des professeurs. A l'heure où j'écris ces lignes, ils dorment sans doute sur leurs deux oreilles car depuis longtemps le marchand de sable est passé. Quittons cette froide galerie pour arriver à l'étage au-dessus. Là se trouvent les classes supérieures, entrons un instant dans l'une de ces classes, la 5^e littéraire par exemple, A peine la porte est-elle franchie que déjà vous sentez flotter dans l'air une odeur caractéristique: cette odeur, Messieurs, c'est celle de la science qui ne manque pas dans ces jeunes cerveaux. Voyez donc, assis devant leurs pupitres, droits comme des clercs de notaire, une trentaine d'élèves, des plus studieux du Collège. Demandez-le à leur professeur, il doit en savoir quelque chose.

L'internat

Maintenant je vais vous conduire plus haut, c'est-à-dire aux dortoirs. À voir cette longue file de lits plus boiteux les uns que les autres, cela ne donne guère envie de devenir interne au Collège et l'on se prend à chérir singulièrement son petit lit douillet dans une chambre bien chauffée à la vue de ce dortoir interminable. Que de nuits blanches on doit y passer, se tournant et retournant sans cesse dans un lit plus que branlant, tenu en éveil par les gémissements du voisin se battant en

songe avec un copain invisible, ou encore les courants d'air et les sifflements des tuiles sur le toit.

Mais qui n'a pas vu la salle d'études n'a rien vu du Collège. On doit être bien à son aise pour qui veut travailler sérieusement dans cette salle où le silence n'est troublé par aucun bruit, les mouches elles-mêmes s'y tiennent tranquilles dans leur coin; on dirait qu'elles ont peur des remontrances du surveillant. On n'y est pas troublé par les piailleries du petit frère qui vient vous pousser le coude, ni par des bruits insolites venant de l'étage supérieur et qui font dire: c'est le locataire du second qui injurie sa tendre scholastique.

Il faut que je vous quitte mais non sans cependant vous avoir fait visiter le réfectoire, les cuisines d'où part un fumet chatouillant agréablement les narines, puis je vous fais accomplir une petite promenade dans la cour où nous organisâmes jadis de superbes parties de football.

Non merci, Messieurs, ça ne coûte rien, ça a été un grand plaisir pour moi que de vous faire faire cette petite excursion. À vous revoir.



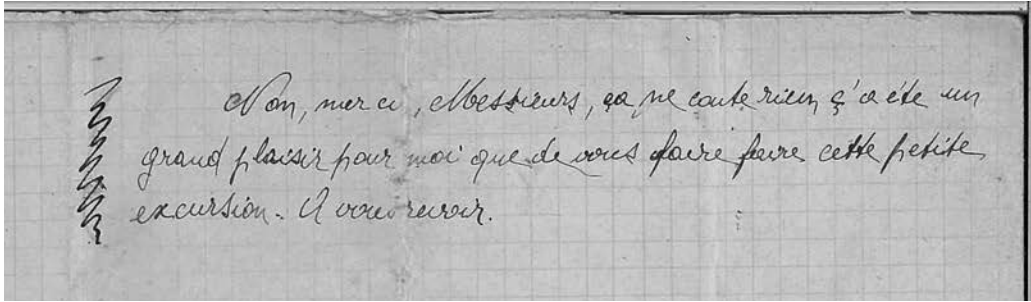
Longue file de lits dans le dortoir sous les combles. Carte postale, collection Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg.

treizaine d'élèves, des plus studieux du Collège. Demandez - le à
 leurs professeurs, il doit en savoir quelque chose.

Maintenant je vais vous conduire plus
 haut, c'est-à-dire aux dortoirs. C'est cette longue file de
 lits plus ~~boiteux~~ les uns que les autres, cela ne donne guère envie
 de devenir interne au Collège, et l'on se prend à chérir singu-
 lièrement son petit lit douillet dans une chambre ~~très~~ bien chauffé
~~à la~~ ou de ce dortoir interminable. Que de nuits blanches on
 doit y passer, se tournant et retournant sans cesse dans un lit plus
 que brulant, tenu en éveil par les gémissements du voisin se battant
 en songe avec un copain invisible, ou en ~~entendant~~ les courants ^{d'air} et les siffle-
 ments ~~des parties du lit~~

Un ~~élève~~ qui n'a pas vu la salle d'études
 du Collège n'a rien vu du Collège. On doit être bien à son aise
 pour qu'il vienne travailler, ^{serieusement} dans cette salle où le silence n'est trou-
 blé par aucun bruit; les mouches elles-mêmes s'y tiennent tran-
 quilles dans leur coin; on dirait qu'elles ont peur des remous
 du surveillant. On n'y est pas troublé par les patacasses du petit
 frère qui vient vous pousser le coude, ni par des bruits insolites
 venant de l'étage supérieur, et qui font dire: C'est le locataire du
 second qui injurie la ~~maître~~ scholastique.

Maintenant Il faut que je vous quitte, mais
 non sans cependant vous avoir fait visiter le réfectoire, les
 cuisines, d'où part un finnet chatouillant agréablement les
 narines, puis je vous fais accomplir une petite promenade
 dans la cour, où nous organisons jadis de superbes parties
 de football.



La rédaction relue et corrigée

Par M. Philippe Sudan, professeur de français

En parcourant cette rédaction, le lecteur est en droit de se demander, d'une part, comment nos élèves du XXI^e siècle traiteraient un sujet similaire et, d'une autre, comment elle serait appréciée par nos enseignants de français actuels. Notre collègue, M. Philippe Sudan, a volontiers relevé le défi et s'est prêté au jeu de la critique. Voici son analyse et son verdict.

Quelle consigne...

Soit une rédaction écrite il y a bientôt un siècle. Qu'en pense l'enseignant de français d'aujourd'hui? C'est un travail d'historien auquel je suis convié. Mais il ne s'agit pas de faire ni de refaire l'histoire du Collège, bien que le sujet de la composition pourrait m'y inviter, il s'agit plutôt de procéder à une archéologie de l'écriture scolaire comme aurait dit Michel Foucault. Ou plus simplement de reconstituer les choses à la manière d'un détective. Et la première énigme, didactique s'il en est, est celle de la consigne. Au-delà de son titre, à quelle demande du professeur d'alors correspond le texte qu'il nous est donné de lire? J' imagine volontiers un intitulé formulé comme suit: «Vous faites découvrir notre beau Collège à quelque visiteur que vous mettez en scène.» Un tel sujet ne consti-

tuerait-il pas une bonne préparation pour un élève s'appropriant à faire sa «rhétorique» comme on le disait encore, de manière significative, tant il est vrai que la vénérable institution (oratoire) a longtemps constitué la base de l'enseignement, bien avant celui de la «littérature», sous l'influence notable des jésuites?

... pour quel exercice?

Car tout est bien «rhétorique» dans la composition d'Armand Thévoz. Il ne nous entraîne pas dans un récit imaginaire, sur les traces d'un improbable Harry Potter en quête de je ne sais quel lieu et quelle formule par les couloirs d'un collège gothique, mais dans un discours. Si je le suis bien, il me présente d'abord le clocher vu de loin, puis l'église, la Chapelle St-Ignace, les salles de classe et les dortoirs en gra-

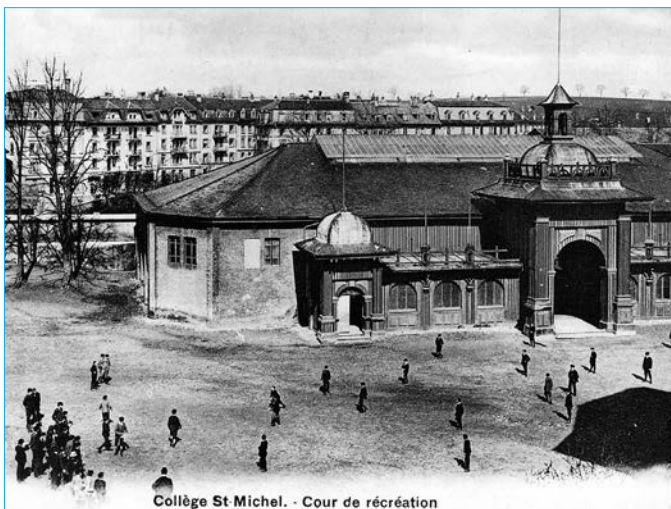
vissant tous les étages (il faut quand même remarquer que l'«ancien internat» n'existait pas vers 1920, comme le montrent des photos de l'époque, et que les élèves «dormaient» dans les combles du bâtiment principal); enfin il redescend tous les escaliers pour entrer dans la salle d'étude et les cuisines. Les verbes «descendre» ou «entrer» ne sont pas de vains mots car sa description se présente comme un parcours. Il s'adresse à d'hypothétiques visiteurs, en employant le «vous», et les conduit progressivement de la gare aux parties les plus «éloignées» du bâtiment. Une petite recherche sur l'internet m'apprend, comme je m'en doutais, qu'il s'agit là d'un «lieu commun»². Dans les *Progymnasmata* d'un certain Hermogène, le futur orateur est invité, entre autres «exercices préparatoires», à décrire

² Au sens d'un lieu de la rhétorique, un topos en grec, à savoir un argument type puis, par extension, un thème rebattu de la littérature.



Fribourg - Le Collège St-Michel

La cour de récréation où furent organisées de superbes parties de football. Carte postale, collection privée.



Collège St-Michel. - Cour de récréation

Autre vue de la cour du collège avec le Manège, qui tenait lieu de salle d'exercice. Carte postale, collection Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.



Fribourg. La cour du Collège

La cour d'honneur au début du XX^e siècle. Carte postale, collection privée.

telle cité prestigieuse à travers le regard d'un voyageur – Athènes ou Rome à la Renaissance – pour en faire un éloge. Or c'est bien à cet exercice « épictétique » que se livre Armand Thévoz, du moins dans l'« exorde » du premier paragraphe – car il ne manque aucune partie à notre discours. Y contribuent l'appel aux sentiments par *Cardels*, l'antanaclase³ et la personnification: « il est vieux le Collège, mais c'est un bon vieux », faits pour capter la bienveillance du lecteur.

Les corrections...

Celui de 1919 a-t-il été convaincu? Ses corrections sont parfois surprenantes et, pour ma part, j'aurais plutôt pointé quelques erreurs grammaticales. « On doit être bien à son aise pour qui veut travailler » est une rupture de construction qui n'est pas signalée. le sont par contre, avec une scrupuleuse vigilance, toutes les inflexions légèrement

populaires: la « vieille boîte », « l'espèce d'oignon couleur scarlatine » et même « le marchand de sable ». Est-ce par « hypercorrection » d'un professeur soucieux d'apprendre aux Fribourgeois le « bon français »? Je pencherais plutôt pour le choix d'un style. Aux tournures familières pourtant efficaces, quand elles sont bien maniées, le censeur préfère visiblement une langue bien tenue et soutenue, ce que la seule remarque écrite au crayon papier confirme: « ton plaisantin à éviter ». Il faut savoir à qui l'on s'adresse et rester à sa place. La « vieille boîte » convient aux camarades mais pas aux « Messieurs »; on est entre gens de bonne compagnie; on ne badine pas avec le Collège. Plus qu'une question de style, c'est d'ailleurs une question de jugement de valeur et de mesure. Quand Armand Thévoz chante le « vieil orgue poussif », les « lits boiteux », le « dortoir interminable » et les oreilles « écorchées » par les

« cris » des choristes, sous couvert de louer le respectable établissement, le professeur ne l'entend par de cette oreille puisqu'il barre tous les passages cités. En sorte que ce n'est pas tant la correction de la langue qui nous frappe aujourd'hui, que celle de la pensée. Nos élèves n'écrivent pas tous « moins bien » que celui du siècle passé, ils écrivent différemment. Mais qui s'aviserait de leur reprocher les petites licences que se permet Armand Thévoz?

... et l'évaluation

Pour terminer je voudrais me replacer dans l'optique du professeur. La copie montre qu'il a mis un 5 suivi d'un point d'interrogation. Tout bien pesé j'aurais attribué la même note, que j'aurais justifiée de la sorte: « Une visite du Collège bien développée qui ne l'est pas jusqu'à la conclusion et un style plutôt maîtrisé qui n'évite pas l'ironie. »

Philippe Sudan

Petite biographie de l'auteur

D'abord l'étudiant

Armand Rodolphe Julien Thévoz⁴ est né à Fribourg le 19 octobre 1903. Il était le fils de Félix Thévoz et était le deuxième enfant d'une fratrie de cinq garçons et deux filles, parmi lesquels se trouvaient l'artiste-peintre Gaston Thévoz et le photographe Jacques Thévoz. Armand fit ses classes à Fribourg avec un grand

succès. Entré au collège St-Michel en 1915, il figure en tête de sa classe sur le palmarès de la première année. On raconte qu'il épatait ses camarades en sortant une allumette allumée de la poche de son pantalon. Doté d'une excellente mémoire, il apprit à s'exprimer avec aisance et acquit une grande culture générale mais, n'appréciant sans doute

que modérément le travail scolaire, se retrouva plutôt en queue de peloton au moment du bachot. Qu'importe! Il entra à l'Université, réalisant ainsi le rêve de son père, celui d'avoir un étudiant en droit dans la famille. Il obtint sa licence en 1927, en la préparant « en trois semaines » selon les dires de sa sœur Madeleine.

³ Encore de la rhétorique...! L'antanaclase consiste à employer deux fois le même mot dans un sens différent.

⁴ Ce paragraphe est largement inspiré d'une Biographie expresse, tirée de la Chronique familiale Thévoz-Pinget, rédigée par Jean-Bernard Thévoz, parue à l'édition « Ouf » en novembre 2014, à 22 exemplaires.

Puis le bourlingueur

Il devait ensuite commencer un stage d'avocat. Mais Félix, son père, rencontrant dans le tram l'avocat chez qui il s'était inscrit, lui demanda des nouvelles du stagiaire: « Ah! Oui, ce jeune homme qui est venu se présenter un matin! Je ne l'ai jamais revu! »

Armand bourlingua de-ci de-là, travailla au Service des Statistiques à Berne, enseigna le français aux écoles Berlitz en Yougoslavie, fit plusieurs tentatives de se fixer dans un travail, séjourna à Vienne, fit du cinéma à Marseille, s'engagea même aux bains de la Motta comme surveillant, alors qu'il ne savait pas nager!

A l'armée, il avait servi dans l'artillerie. Mais voilà qu'en 1938, il partit pour l'Espagne et s'engagea dans l'armée nationaliste du Général Franco. Curieux destin, car on l'aurait plutôt attribué aux milices de gauche. Il ne manquait pas de courage et fut blessé devant Madrid. Un éclat d'obus l'amputa d'un tiers du pied gauche, ce qui lui donna pour le restant de ses jours une démarche chaloupée caractéristique. Réformé au bout de trois mois, il fut bientôt de retour à Fribourg où, paraît-il, il aimait bien impressionner ses neveux et sa nièce, voire effaroucher les jeunes-filles, en exhibant son pied amputé à la piscine en été.

Et enfin Sosthène

C'est alors qu'il se consacra au journalisme et fut bientôt engagé par « La Liberté » où il tint la rubrique judiciaire. Il signait ses chroniques du pseudonyme de Sosthène, surnom qu'on lui avait attribué – ou qu'il s'était donné – car il aimait gloser longuement avec les gens qu'il rencontrait entre Péroles et le Baromètre (ancien nom de la Place Georges-Python).

Ses articles étaient appréciés car il savait rendre les séances plus vivantes qu'elles ne s'étaient passées. Sa façon et son ton incisif ne plaisaient pas toujours aux justiciables et pour cette raison il fut parfois victime de voies de faits, qui l'obligèrent même à quelques séjours à l'hôpital. Sa figure ressembla de plus en plus à celle d'un vieux boxeur.

Il tenait une autre rubrique, un billet intitulé « Au coin de la rue » dont il était le flâneur de service attiré.

La politique et les potins trouvant leur source dans les bistrots, Sosthène tomba progressivement dans le piège de l'alcool. La fin de sa vie fut triste, à la limite de la clochardisation: vraisemblablement victime d'un malaise et en état d'ivresse, il tomba dans l'escalier de l'hôtel du Cygne, à Fribourg, et se cassa le cou, juste après Noël, seul et délaissé, à 59 ans, le 27 décembre 1962.

Sosthène était un personnage à la fois pittoresque et attachant. Malgré ses travers, il était

fort apprécié des Fribourgeois, de ses lecteurs en particulier. Au lendemain de son décès *La Liberté* fit paraître deux articles. Le premier, vraisemblablement de l'abbé André Menoud, rédacteur, relatait la vie mouvementée du défunt, tandis que dans le second Jean Plancherel, surnommé Cocollet, lui rendait un hommage ému et vibrant sous le titre « Adieu, Sosthène... ». Il faut dire que les deux confrères entretenaient une relation du genre « je t'aime, moi non-plus ». Sosthène reprochait à l'autre d'être un peu trop à la solde du parti conservateur, alors majoritaire. Mais qui ne l'était pas au sein de la rédaction de *La Liberté* de l'époque! Dans son hommage, Cocollet alla jusqu'à rapporter un fameux épisode à propos de leurs moustaches respectives. A Cocollet qui s'en vantait, Sosthène lui répondit: « La mienne est plus belle, car moi, je suis derrière! »

Et Jean Plancherel de conclure: « S'étant libéré des horaires, des convenances, des chemins battus, il était derrière les apparences, loin de l'injustice et de l'hypocrisie qu'il haïssait, seul sur une route bien à lui »⁵.

⁵ PLANCHEREL Jean, Adieu Sosthène, in *La Liberté*, Fribourg, 28.12.1962, p. 5

L'année scolaire 1919-1920

À cette époque, le Collège Saint-Michel publiait annuellement un « Catalogue » où figuraient, outre un aperçu rétrospectif de l'année scolaire signé du recteur, la liste des élèves et des bacheliers, ainsi que différentes statistiques scolaires. C'est de ce document que nous ressortons quelques caractéristiques, certaines en relation avec le texte d'Armand Thévoz, mais il ne s'agit pas ici de décrire le déroulement de l'année.

Le recteur

À l'automne 1919, M^{gr} Jean-Baptiste Jaccoud, Dr. en philosophie, entamait sa 32^e année de rectorat. Il resta fidèle à son poste jusqu'en 1925. Il était entré en fonction en 1888, juste une année après l'arrivée de Georges Python à la Direction de l'instruction publique. Les deux hommes « eurent la chance de collaborer durant près de quarante ans au bien du Collège, de l'Université et du pays tout entier. Sous leur commune impulsion, le Collège Saint-Michel connut un merveilleux progrès : programmes sans cesse améliorés, création de sections nouvelles et d'instituts annexes, diligence dans le choix du corps professoral, aménagement des locaux, encouragements nombreux à la vie religieuse, intellectuelle et artistique. »⁶

Sous sa juridiction étaient placés le Collège proprement

dit, soit celui situé sur la colline du Belzé ou ancien Collège, mais aussi une section d'enseignement secondaire français (Villa St-Jean) et quatre Pensionnats (Bertigny, Saint-Louis, Saint-François de Sâles et Saint-Pierre), le tout réunissant 1065 élèves, dont 658 dans l'ancien Collège. Le nombre des Fribourgeois était de 342. L'internat du Collège recevait 176 élèves, mais il y avait d'autres pensionnats comme « Le Père Girard » qui en abritait 139. À noter que sur l'ensemble du Collège, les étrangers, au nombre de 435, se répartissaient surtout dans les instituts extérieurs. On venait donc à Fribourg pour s'instruire non seulement de la Suisse, mais des pays voisins, surtout de France, voire d'Allemagne ou d'Italie.

Quelques faits de l'année scolaire

Dans son aperçu rétrospectif⁷, le recteur se plaît à constater que « commencée le 2 octobre avec une bonne rentrée, l'année scolaire a pu se dérouler régulièrement, sans autre interruption que le congé de Noël et les vacances de Pâques... Les études n'ont jamais été entravées et les résultats sont restés bons dans toutes les sections ». Il faisait référence au fait que les deux années scolaires précédentes avaient été gravement perturbées par l'épidémie de grippe espagnole. L'année 1917-1918

dut s'achever prématurément en juin, privant l'école de la fête du Valet et gênant considérablement les examens de baccalauréat, alors que la suivante ne put débiter qu'au milieu décembre, sans que fût célébrée la Fête de St-Nicolas. 1919-1920 fut en quelque sorte la vraie première année d'après-guerre.

L'élève Armand Thévoz qui suivait la 5^e littéraire, avait un programme hebdomadaire comptant 27 leçons, dont 4 de français, 6 de latin et 5 de grec, avec seulement 3 de mathématiques, montrant bien ce qu'on entendait par « études littéraires » et leur finalité. Il fallait bien qu'existât en parallèle une section dite « latin sciences » où, en 5^e année, le grec était remplacé par 2 leçons d'anglais et 3 de dessin technique, pour permettre une meilleure formation des futurs ingénieurs. Bien sûr le Collège offrait également une École de commerce et les élèves allemands étaient rassemblés dans le Deutsches Gymnasium. En fait, c'est l'organisation du Collège qui prévalait encore jusqu'à la fin des années soixante.

Réflexions d'ordre pédagogique

Toujours dans son aperçu rétrospectif, le recteur se livre à une analyse de l'équilibre qui doit s'établir entre instruction et éducation dans la formation conférée par le Collège. Ce thème

⁶ MURITH Jean-Denis, ROSSETTI Georges, Le Collège Saint-Michel, Éditions Saint-Paul, Fribourg, 1980, p. 55

⁷ Aperçu rétrospectif, in Catalogue du Collège cantonal St-Michel pour l'année scolaire 1919-1920, Imprimerie Saint-Paul, Fribourg, 1920, pp 3-16



Comparaison de deux cartes postales: la première est datée de 1910 et les volets sont bien visibles sur la façade du Gymnase. Collection privée.



Sur la deuxième carte postale, la même vue est prise deux ans plus tard. Les volets ont disparu. Mais ce n'est pas la même saison et les arbres n'ont pas de feuillage. Collection privée.

est toujours d'actualité comme l'est celui de la qualité du corps enseignant.

« Sans être formé exclusivement de docteurs et de spécialistes, ce qui ne serait pas même à désirer, notre corps enseignant, qu'on recrute pour le mieux en tenant compte des aptitudes et du dévouement, figure très bien à côté de celui de n'importe quel autre établissement d'instruction, et il exécute, chaque année, un travail très considérable. Sur un total de cinquante maîtres, il y a sans doute des inégalités, les uns l'emportant en savoir, les autres en aptitude à enseigner, les plus jeunes n'ayant pas encore acquis toute l'expérience néces-

saire et les plus âgés sentant déjà le poids des ans, enfin, tous ne possédant pas au même degré cette patience et cette égalité de caractère qui manquent souvent aux parents eux-mêmes. »⁸

Un autre passage du même texte est intéressant parce qu'il traite de l'enseignement du français. « Pour la manière d'enseigner, qui dépend de la nature des branches et du caractère particulier du maître, nos professeurs jouissent de la plus grande liberté; néanmoins nous demandons d'eux, surtout quand il s'agit des langues, et en particulier de la langue française, dont l'orthographe est si difficile, d'imposer aux élèves suf-

fisamment d'exercices écrits et de corriger ensuite leur copie. »⁹ Reconnaissant le caractère astreignant et ingrat de ce travail – surtout quand il s'agit d'une classe de 37 élèves, comme c'est le cas en 5^e littéraire, la classe d'Armand Thévoz – le recteur se permet de rompre une lance, non pas tellement en faveur d'une amélioration salariale, mais plutôt pour réclamer une diminution du nombre des leçons d'enseignement hebdomadaires.

On voit, par ces deux exemples, que les thèmes abordés par le recteur Jaccoud ne sont pas très éloignés des préoccupations actuelles.

Les bâtisses du Collège en 1919

Voici encore quelques informations sur la situation et l'état des constructions du Collège en 1919. Déjà, pour permettre au lecteur de s'en faire une bonne représentation, nous avons illustré cet article avec une collection d'anciennes cartes postales.

Les constructions

L'observation de ces clichés rappelle d'abord que la cour du Collège était fermée par un haut mur, séparant l'école et surtout l'internat du reste de la ville. Une unique porte cochère y donnait accès. Inutile de dire que le bâtiment surnommé l'« Aquarium » n'existait pas. Et en bordure du terrain où se déroulent les « superbes parties de foot-

ball », se trouvaient une rangée d'arbres ainsi qu'une construction un peu bizarre qui était appelée « le Manège » et devait aussi servir aux exercices de gymnastique. Comme déjà évoqué plus haut, il faut se rappeler que le bâtiment dit de l'Ancien Internat n'existait pas ; il fut bâti entre 1928 et 1929.

Dans sa « Notice sur le Collège St-Michel » publiée en 1914, M^{sr} Jaccoud consacre un chapitre à l'état des bâtisses de l'époque. Constatant une augmentation croissante du nombre des élèves, il évoque un possible agrandissement du Collège. « Il est probable qu'on construira à part pour l'Internat » écrit-il. Le vœu ne se réalisera hélas qu'après sa mort survenue en 1927.

À maintes reprises, le recteur réclama également une salle de réunion et une salle d'exercices, entendez par là une aula et une halle de sport. Notre complexe sportif date de 1970, mais la salle de gymnastique qui se trouvait précédemment au même endroit, n'existait pas non plus au temps d'Armand Thévoz. Construite en 1939, elle ne résistera à l'épreuve du temps que durant à peine trente ans.

Améliorations et rénovations

Le recteur évoque aussi les nombreux travaux entrepris sur les bâtiments historiques. « À partir de 1900, les installations

⁸Op. cit. p. 9

⁹Op. cit. p. 11

ont été notablement améliorées ; un nouveau système de fenêtres doubles a permis de substituer des stores aux lourds volets dont les cadres en bois enlaidissaient les façades», écrit-il dans sa Notice. Un cliché de 1867 et un autre de 1930 montrent les changements opérés sur les façades des bâtiments. Le confort fut amélioré : «...le chauffage central a partout remplacé les vieux fourneaux et les cheminées encombrantes.»

Dans la rédaction d'Armand Thévoz, l'épisode des toiles d'araignées montre les difficultés causées à l'époque par le nettoyage et l'entretien de ces très grands bâtiments. On s'étonne peu actuellement, de trouver chaque matin un collège bien nettoyé grâce au travail minu-

tieux des concierges et dames de nettoyage. Même avec du matériel et des produits modernes, l'effort mérite d'être souligné. M^{gr} Jaccoud aborde aussi la question du nettoyage : «À tout cela s'ajoutera bientôt, nous l'espérons, une machine à absorber la poussière.» Tiens ! Certains appellent cela un aspirateur. Son usage devient «indispensable par le fait que les élèves, descendant dans la cour après chaque heure de classe, en soulèvent et en rapportent beaucoup. Cette récréation de 10 minutes en plein air, que nous avons introduite il y a une douzaine d'années, n'a pas offert les inconvénients que l'on craignait ; elle s'est trouvée, grâce à la détente qu'elle produit, non moins favorable à la classe qu'hygiénique, et il ne pourrait

plus être question de la supprimer.» Ces va-et-vient entre les leçons ressemblent furieusement à nos changements de salles après chaque cours.

Finalement le recteur de 1914 se vante du fait que «toutes les salles sans exception sont pourvues d'éclairage électrique». Formidable ! Un siècle plus tard, notre recteur peut s'enorgueillir du fait que toutes les salles ont accès au wifi et disposent d'une liaison internet.

Sur ces considérations résolument modernistes, nous achevons notre incursion dans le passé en constatant, comme s'il en était encore besoin, que le Collège, «notre bon vieux Collège», a toujours voulu être de son temps.

Dossier préparé par Nicolas Reneveu



Le Collège vu depuis les jardins de la rue Pierre-Aeby, nommée à l'époque rue de la Préfecture, avant la construction de la première halle de gymnastique. Collection privée.